



s'Rotter Blatt'

Bulletin Municipal
N° 36 / Janvier 2020



LE MOT DU MAIRE.	3
TRAVAUX ET REALISATIONS	4 et 5
ANIM' ACTIONS	6
COMITE DES FETES	7
POMPIERS	8
FC ROTT	9
ECOLIERS DES 2 BANS	10 et 11
FETE DES AINES.	12
SOIREE DE NOEL	13
BILLET SPIRITUEL.	14
ETAT CIVIL (Grands Anniversaires)	15
ETAT CIVIL (Mariages).	16
ETAT CIVIL (Naissances-Décès)	17
HABITER LE PARC REGIONAL DES VOSGES DU NORD	18 et 19
INFOS.	20 et 21
LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX	22
LA CONSEILLERE REGIONALE.	23

Directeur de la publication : Mme CONUECAR Brigitte, Maire

Photos : R. CONUECAR – C. OTT – Gr. WUST – M. C. ROEGLER – Th. HEIMLICH

Textes : B. CONUECAR – Gr. WUST

Conception, mise en page et impression : Medialogik France SARL, Drachenbronn

LES BÉNÉVOLES

Beaucoup seront surpris d'apprendre
Qu'au jour du jugement dernier
Les bénévoles trouveront au paradis
Une place, pour eux spécialement réservée,
Garnie de fauteuils confortables, de coussins satinés
Et de tabourets pour y poser leurs pieds.

Il n'y aura ni présidents de comité
Ni chefs de groupe, ni covoiturage,
Pas d'équipes en mal d'entraîneurs,
Pas de bazars, pas de pâtisseries à vendre,
Rien àagrafer, à plier ou à poster,
Et les listes téléphoniques seront bannies.

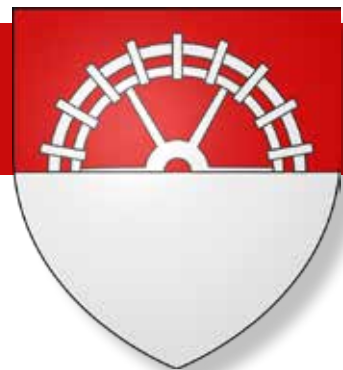
Et, ô miracle, sur un simple claquement de doigts,
Boissons gazeuses et mets fins apparaîtront,
Et les bénévoles seront servis comme des rois.
Mais, demanderez-vous : « Qui assurera le service pour
Ces privilégiés ? Qui leur rendra justice ? »

Voyons ! Ce seront tous ceux qui, sur la terre,
Auront profité des autres sans jamais rien faire.

Ceci est un texte remis par Germaine BUCHERT,
une ancienne ROTTOISE.



Le mot du Maire



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Comme vous le savez, après un mandat de premier adjoint et trois mandats de maire, j'ai décidé de ne plus me présenter aux élections municipales du mois de mars prochain.

Vous allez donc lire à présent le 36ème et dernier bulletin municipal de mes mandatures successives.

Ces bulletins ont évolué au fil des années. En effet, nous sommes passés de la photocopie noire et blanche sur papier blanc avec une agrafe et imprimée à la mairie, à la photocopie couleur sur papier blanc agrafé sur trois points et imprimée à la Communauté de Communes, pour finir avec une impression couleur sur papier glacé et relié, réalisée depuis 2016 par un professionnel, qui est un ancien habitant de ROTT.

Je tiens à remercier vivement Claudine OTT, qui a été mon binôme pour la conception et surtout pour la mise en page de ces bulletins jusqu'en 2015.

A l'instar des bulletins municipaux, il y a eu beaucoup d'évolutions et de changements au cours de ces 25 années. Je me suis investie dans la fonction de maire sans limite avec abnégation et passion pour mon village natal. Durant cette longue période, j'ai eu la grande satisfaction de conduire et de voir aboutir des projets audacieux et de grande envergure pour le budget d'une petite commune et je remercie les équipes successives des conseils municipaux de m'avoir suivie et fait confiance dans toutes mes propositions.

Je ne citerai que quelques-unes des grandes réalisations, dont je suis réellement fière :

- La construction de la station de neutralisation et de filtration de l'eau potable avec le renouvellement, le renforcement et l'extension des conduites de tout le réseau du village, ainsi que l'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Riedseltz
- La réalisation des lotissements « Le Domaine du Thal » et « la rue des Vergers »
- Les aménagements de sécurité aux deux entrées du village et la rénovation de l'éclairage public dans la partie sud du village
- La rénovation de tous les bâtiments communaux (école, église, ancienne mairie, mairie)
- Et surtout la construction de notre salle communale avec le club house de football, l'aménagement du

parking et les travaux d'extension de la salle qui sont encore en cours de réalisation

Il est certain qu'au fil des années vous avez vu augmenter les différentes taxes locales, ainsi que le prix de l'eau, mais nous avons surtout réussi à maintenir l'endettement de la commune et ainsi pu dégager des marges financières suffisantes pour autofinancer certains investissements.

La fonction de maire ne se résume pas seulement aux réalisations et aux travaux bien qu'ils soient essentiels, c'est aussi d'anticiper l'avenir et c'est ainsi que j'éprouve également une satisfaction pour la création du regroupement pédagogique intercommunal avec Oberhoffen-lès-Wissembourg, qui fêtera ses dix ans cette année.

Aussi, j'ai toujours été proche de mes concitoyens et à leur écoute, j'ai essayé de créer du lien social pour contribuer au « mieux vivre ensemble » et ma devise première était d'agir dans l'intérêt général.

C'est grâce à vous qui m'avez fait confiance, qui m'avez apporté votre soutien, grâce aux adjoints, aux conseillers municipaux successifs qui ont partagé mes idées, grâce au personnel communal, grâce aussi et surtout au soutien de ma famille, que j'ai pu assumer cette fonction de maire.

Avant de conclure, je tiens à remercier les habitants qui oeuvrent bénévolement pour la commune, toutes les personnes qui se sont investies durant toutes ces années pour le fleurissement, l'embellissement et la propreté de notre village, tous les membres du comité des fêtes qui ont contribué au financement de matériel pour la salle communale en s'investissant lors des manifestations et tous ceux qui soutiennent et font vivre nos associations.

Pour l'année 2020, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, de paix, de fraternité et de réussite dans vos projets et vos activités.

Votre Maire, Brigitte CONUECAR

« Prenez soin de vous et de vos proches. Profitez du présent et faites preuve de bienveillance.

Continuer à rêver, tout en fixant l'horizon. Poursuivez vos objectifs. Et rappelez-vous, que le plus grand échec est de ne pas avoir le courage d'oser. »

Travaux et Réalisations 2019

Dans le cadre du suivi et de l'entretien courant des bâtiments communaux, Christophe, l'ouvrier communal a installé :

Des blocs de sécurité lumineux au niveau de l'église et de la salle communale,

- Pour un montant de 1 000 €

Trois nouvelles portes dans les salles de classe

- Pour un montant de 1 240 €

Les conduites d'écoulement des eaux usées de l'école ont été changées par Christophe et Christian LUSTIG pour un montant de 1 823 €

Réfection du chemin d'exploitation vers la route de la Scherhol par la Société HERRMANN de Surbourg

- Pour un montant de 12 400 € (subventionné par l'Association Foncière de 5 000 €)

Travaux d'extension de la salle communale

- Le marché de travaux est constitué de 10 lots, le montant total avec la maîtrise d'œuvre s'élève à 112 000 €, les travaux sont suivis par le cabinet d'architecture ARCHETYPE de Bischwiller, ils sont subventionnés :
- par le Conseil Régional Grand Est de 30 %
- une contribution de 5 000 € a été versée par le Comité des Fêtes de ROTT
- une contribution de 3 000 € a été versée par l'Amicale des Pompiers de ROTT
- une contribution de 2 000 € a été versée par l'association Anim'actions de ROTT

Travaux de rénovation et de sécurisation au niveau du bâtiment de l'école :

Remplacement des chiens-assis par des fenêtres de toit, suppression des cheminées et remplacement des tuiles cassées par l'entreprise TOREILLES de Steinseltz

- Pour un montant de 19 861 €

Remplacement des volets par l'entreprise GROSS d'Oberhoffen-lès-Wissembourg

- Pour un montant de 15 980 €

Remplacement des luminaires par du led dans les salles de classe et travaux de sécurisation électrique et de mise aux normes par l'entreprise LAEUFFER de Soultz-sous-Forêts

- Pour un montant de 6 000 €

Réfection des peintures dans les salles de classe et le couloir par l'entreprise WESTERMANN de ROTT

- Pour un montant de 6 890 €

Travaux de rénovation et de sécurisation au niveau du bâtiment annexe à la mairie (ancienne coopérative agricole)

Mise en place de l'échafaudage par l'entreprise ANDRES de Schleithal

- Pour un montant de 2 604 €

Désamiantage avec diagnostic préalable par l'entreprise DE POLLATION de Moselle

- Pour un montant de 8 400 €

Nouvelle toiture et gouttières par l'entreprise TOREILLES de Steinseltz

- Pour un montant de 12 640 €

Remplacement des fenêtres et des portes par l'entreprise GROSS d'Oberhoffen-lès-Wissembourg

- Pour un montant de 7 190 €

Crépissage et mise en peinture par l'entreprise COBAN de Wissembourg

- Pour un montant de 8 513 €

Les travaux sur ces deux bâtiments communaux sont subventionnés de 33 % par le Conseil Départemental du Bas-Rhin

Suite au contrôle périodique obligatoire de l'aire de jeu au Domaine du Thal, des agrès ont dû être démontés et le sol a été refait par l'entreprise STEINMANN de Steinseltz

- Pour un montant de 5 000 €



plantation bacs de géraniums



Christophe peint la sirène sur le toit de l'école



Claude et Christophe enlèvent la porte coulissante avant la pose de la dalle pour l'extension



travaux sur l'école



nettoyage avant le désamiantage de la toiture



peindre dans le couloir de l'école



aire de jeu



rénovation des salles de classe



des membres du comité des fêtes à l'oeuvre



travaux renouvellement des conduites à l'école

Anim'actions

Voici quelques photos pour vous raconter la vie de l'Association en 2019.

- Le 1er Kaffekrenzel de l'année a eu lieu le 10/01/2019 avec café, gâteaux, crémant, pour fêter les anniversaires de décembre. Nous avons joué au « Triomino, à Ne t'en fait pas » et surtout parlé des fêtes de fin d'année.
- En Mars nous avons proposé un déjeuner avec au menu « Soupe, Dampfndudle et Wurst » ouvert à tout le monde. La salle communale était comble. Comme cela a été très apprécié, nous allons réitérer cette rencontre le 29 février 2020.
(réservation chez Clodine au 0388941503)
- En juin, le tri a été fait au dépôt. On en a profité pour se débarrasser de choses inutiles.
- La fête d'été a eu lieu le 29 juin à la salle communale. Raoul nous a concocté une bonne échine de porc à la broche, accompagnée de salades variées et desserts.
- Lors du dernier KK nous avons dégusté un bon Baeckeoffe pour la fête de Noël.

Je tiens à remercier toute l'équipe pour leur dévouement tout au long de l'année.

La présidente
Clodine OTT



Comité des Fêtes



2019 a une fois de plus été un bon cru, notamment pour notre manifestation de fin janvier. La Marche d'Hiver a permis à tous les amateurs d'air frais de s'oxygéner les poumons et de se dégourdir les jambes. Au menu de cette randonnée ; du plaisir visuel, olfactif (Merci le Vin Chaud concocté avec maîtrise par Eliane!!) et gustatif.

La recette de ce succès est connue depuis quelques années :

- dégustation en avant-première de l'étape suivi d'une bonne « bouffe » par les membres du comité des fêtes

- organisation désormais bien rôdée de cette manifestation.

Autant d'ingrédients qui font que chaque millésime de ces dernières années est un vrai succès. 2020 se bonifiera-t-il encore un peu plus ? Laissons nous surprendre...

Le 14 Juillet, une météo plus capricieuse a drainé un peu moins de public, mais ne faisons pas la fine bouche, cela n'a pas senti le bouchon pour autant, loin de là...

Quelques « étiquettes » pour bien visualiser cela !!



A titre d'information, 2020 marquera également quelques changements d'habitudes. En effet, la loi sur la transition énergétique et la croissance verte du 17 août 2015 entrera en vigueur cette année. Fini dorénavant la vaisselle jetable en plastiques à

usage unique, gobelets, assiettes, couverts seront bannis de nos manifestations. En 2021 se rajoutera en plus les emballages alimentaires en polystyrène expansé, adieu le gobelet « traditionnel » du vin chaud...



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une Bonne Année 2020 !!

Le Trésorier: Thierry HEIMLICH





AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS



DE ROTT

INTERVENTIONS 2019 SUR NOTRE COMMUNE

En 2019, nous totalisons 22 interventions se répartissant de la manière suivante :

- ✦ 16 secours à personne à domicile
- ✦ 5 interventions diverses (destruction de nids de guêpes, capture d'animal, déclenchement intempestif d'alarme incendie)
- ✦ 1 feu de cheminée

DISTINCTION EN 2019

Le 23 novembre 2019, à l'occasion de la soirée d'honneur de l'Unité Territoriale de Wissembourg, le Sergent-Chef CUNTZ Christophe s'est vu remettre la distinction au grade supérieur.

Il a été nommé Adjudant.

Toutes nos félicitations.



L'ANNEE 2019 EN IMAGES



Mariage de Madeline Strohl
et de
Stéphane Burckhardt



Winstub



Fête des pompiers

L'AMICALE DE SAPEURS POMPIERS TIENT A REMERCIER LA POPULATION
POUR SON SOUTIEN TOUT AU LONG DE L'ANNEE
ET VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2020.



Equipe senior du FC Rott (actuellement 3ème en championnat)

Saison 2019/2020

Depuis cette saison, le FC Rott dispose de nouveau d'une équipe senior, après 7 saisons en entente avec le FC Riedseltz (club que je remercie pour son aide pendant ces années).

Nous en avons également profité pour lancer avec succès une opération 'Panneaux publicitaires' autour du stade auprès de différents sponsors. Deux équipes de jeunes de l'entente jouent également à Rott, une U13 et une U11.



Tournoi de belote

Dimanche 5 janvier, le tournoi de belote a connu un réel succès avec la participation de 84 joueurs (par rapport à 80 participants en 2019).

Cochonnailles

Le FC Rott organise à nouveau des cochonnailles samedi 15 février à la salle communale (plat de remplacement : steak-frites) avec fromage et café pour 12 euros. Réservation auprès de Gilbert Wust, Claude Strohl ou un membre du comité.

Gilbert Wust



L'association des « Ecoliers des 2 Bans » est une association très active :

Au mois de mars 2019 a eu lieu notre bourse aux vêtements

avec des résultats mitigés. Celle-ci ne sera pas reconduite en 2020.

Vendredi 5 avril 2019 nous avons organisé un nettoyage de la nature, simultanément à Rott et Oberhoffen-lès-Wissembourg. Enfants, parents et grands-parents ont participé avec enthousiasme !

Pour l'occasion l'association a offert le goûter aux enfants. Un beau geste pour sensibiliser les enfants à la protection de la nature.

Cette action devrait être reconduite cette année, elle sera ouverte à tous les citoyens souhaitant participer, la date n'ayant pas encore été fixée, surveillez les panneaux d'affichage !

Un aperçu de nos trouvailles !



Ecole



Au mois de juin a eu lieu notre habituelle fête de fin d'année avec comme chaque année près de 200 repas servis !

Une fois n'est pas coutume, la fête a eu lieu au niveau de la salle communale.

Encore merci à tous les parents, grands-parents, familles qui nous soutiennent ! Nous avons la chance de voir de plus en plus de parents s'impliquer et mettre la main à la pâte !



Mardi 1er Octobre a eu lieu notre 1ère soirée Winstub au coin des vendangeurs de la cave de Cleebourg, avec au menu du « Sauvage ». Celle-ci a été un succès, de nombreux rotois étant venus nous soutenir. Ce sont les enfants de maternelle avec leur enseignante Mme Mosser qui avaient préparé de délicieuses tartes !

Dès la rentrée nous avons reconduit :

la vente des bulbes, l'automne étant plus approprié à leur plantation, et comme chaque année pour Noël, la vente de tombolas permettant de gagner une bûche de la pâtisserie « Au p'titKouglopf » de Wissembourg.

Toutes ces actions ont permis de financer des activités poney pour les classes de maternelle, l'intervention d'une personne pour la création de marionnettes pour l'école primaire (spectacle présenté lors de la fête de fin d'année), et l'achat de matériel divers.

Lors de notre dernière assemblée générale, des changements ont eu lieu au niveau du comité de l'association :

Le Président Mr Walt Fabien cessant ses fonctions, ont été élus :

Secrétaire : Mr Lavarda Nicolas, Trésorier : Mme Cuntz Angélique, Vice-Président : Mr Roehrig Steeve, Présidente : Mme Roegler Marie-Christine. Assesseurs : Mme Jardin, Mme Gey, Mme Eichenlaub, Mme Moog Evelyne, Mme Kubis Audrey, Mme Leichtnam Céline, Mr Buchi Alain, Mme Heimlich Corinne, Mme Roehrig Elodie, Mr Eglin Yannick.

Pour l'association,
Marie-Christine ROEGLER

Fête des aînés



La traditionnelle fête des aînés des habitants de ROTT organisée par la commune, a rassemblé samedi 30 novembre plus de 80 personnes.

Au début du repas, Madame la Conseillère Départementale Stéphanie KOCHERT a rappelé le domaine de compétences du Conseil Départemental et est revenue sur les réalisations et les projets à venir dans le canton. Monsieur le pasteur René GERBER et Monsieur le curé Dominique MOOG étaient également invités pour partager cet après-midi avec nos aînés.

Madame le Maire Brigitte CONUECAR a énuméré les travaux réalisés au sein de la commune au cours de l'année et a également profité de ce moment convivial pour annoncer aux invités son souhait de ne plus se représenter aux prochaines élections municipales. Elle reste sur 3 mandats consécutifs de maire et un mandat en tant que première adjointe. Les convives n'ont pas manqué de lui rendre un

hommage appuyé, notamment en lui remettant des bouquets de fleurs.

Pour le repas, aucun changement, l'incontournable pot-au-feu était au menu. Le dessert a été offert par les conseillers municipaux.

Des animations ont été proposées tout au long de l'après-midi.

Pour débiter, les élèves de l'école maternelle, entourés de l'enseignante Madame MOSSER et de l'atsem Madame GEY, sont venus entonner quelques chants de Noël avant le dessert.

Après cela, le diaporama a permis de revenir sur les faits marquants de l'année 2019.

En fin d'après-midi, l'animation musicale a été assurée comme l'année dernière par le groupe "D'singende Holzmacher".

L'occasion est toujours belle pour les aînés de passer une agréable journée, synonyme d'échanges et de convivialité.



Soirée de Noël



La soirée de Noël pour les habitants de Rott s'est déroulée sous le préau de l'école le samedi 21 décembre.

Comme depuis plusieurs années maintenant, les convives ont pu se réchauffer avec un vin chaud ou une soupe de légumes, le tout autour d'un feu de bois allumé pour l'occasion.

Les "dampfnüdle" maison, devenus une tradition et toujours autant appréciés, ont connu le même succès que l'année dernière. Pour l'occasion plus de 820 dampfnüdle ont été réalisés en forme de « männele » et d'étoile : tous ont trouvé preneur.

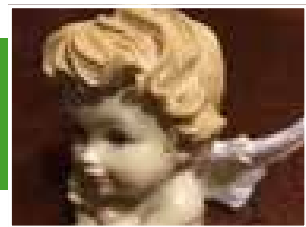
Les enfants du village ont été très heureux de recevoir la visite du Père Noël, ce dernier n'était évi-

demment pas venu les mains vides : il avait un petit cadeau pour chaque enfant. Comme un avant-goût de ce qui les attendra quelques jours plus tard.

A quelques jours de Noël, ce moment fort de l'année est toujours prisé par les habitants venus en nombre.

Et cette année, à l'initiative de la conseillère municipale Annie BUCHI, une surprise a été faite aux séniors du village qui n'ont pu se déplacer pour l'occasion.... Au cours de la soirée, Annie et Aurélie BUCHI, Edith GILLMING et Germain ont sillonné les rues du village en faisant une halte devant certaines maisons pour chanter de beaux chants de Noël.





Mot d'ordre 2020

Je crois ! Viens au secours de mon manque de foi
(Marc 9.24)

Qu'est-ce que je crois, oui, mais qu'est-ce que je crois vraiment.

Dans le stress quotidien nous n'avons pas beaucoup de temps pour une remise en question par rapport à notre vie spirituelle, tout notre confort matériel a un prix qu'il faut payer. Donc c'est tout à fait légitime de se donner à fond dans son job, c'est même biblique. Rappelez-vous l'histoire des talents que Jésus a raconté.

Nous sortons de la période de Noël et petits et grands ont entendu et se rappellent de l'histoire de Marie et Joseph.

Imaginez-vous à la place de Marie, une jeune fille d'environ 17ans.

Un ange vient vous voir et vous annonce que vous êtes sélectionné par Dieu pour porter le messie avec toutes les conséquences que cela va entraîner. Elle risquait de se faire lapider et même son fiancé Joseph était sur le point de la quitter.

Mais avant tout elle a dû CROIRE. Que ferions-nous si un ange nous demandait un acte de foi aussi impressionnant. Et Joseph qui, lui aussi a cru et ne l'a pas laissé tomber, suite à l'intervention de l'ange, qui lui a annoncé le plan divin.

Mais ce n'est pas parce que les deux étaient au courant de la situation qu'ils allaient s'engager sur un long fleuve tranquille. Presque à terme Marie a dû entamer un parcours de Nazareth à Bethléem ce qui représente plus de 120KM à pieds ou à dos d'âne, puis l'accouchement dans une étable. Après le passage des rois mages ils ont dû fuir et s'exiler en Égypte pour quelques années, divinement avertis par l'ange.

Vous me direz, vraiment pas une vie de rêve pour récompenser un tel acte de foi. Oui la foi n'est pas la garantie d'une vie sans problème, mais qu'il y aura

toujours quelqu'un pour nous donner la force et le courage dans les moments difficiles.

Vous pouvez décider maintenant d'être sauvé en une fraction de seconde. Pas besoin d'avoir lu la bible en entier ou suivre des stages d'études bibliques, il suffit de connaître Jean 3 V 16 : Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a envoyé son fils unique, afin que quiconque CROIT en lui ne périsse point, mais qu'il ai la vie éternelle.

Et vous, en lisant ce verset vous CROYEZ quoi ? Si quelques doutes devaient persister, vous pouvez toujours dire : Viens au secours de mon manque de foi.

Il est impossible DE NE PAS CROIRE en Ce que tu vois

Mais il est tout aussi impossible pour toi DE VOIR Ce que tu ne crois pas.

Je vous souhaite une petite remise en question de ce que vous CROYEZ et la bénédiction de notre Seigneur pour cette nouvelle année 2020

Richard HEIL





GRANDS ANNIVERSAIRES

85 ans



M. HEIL Rodolphe :
Le 13 juillet

NOCES DE DIAMANT



Les époux Robert TREGER et Alice HEIL † :
Le 4 avril

NOCES D'OR



Les époux
Jacky GILLMING et Denise KASTNER:
Le 26 juillet



Les époux
Frédéric KREISS et Jacqueline HIEBEL :
le 13 septembre



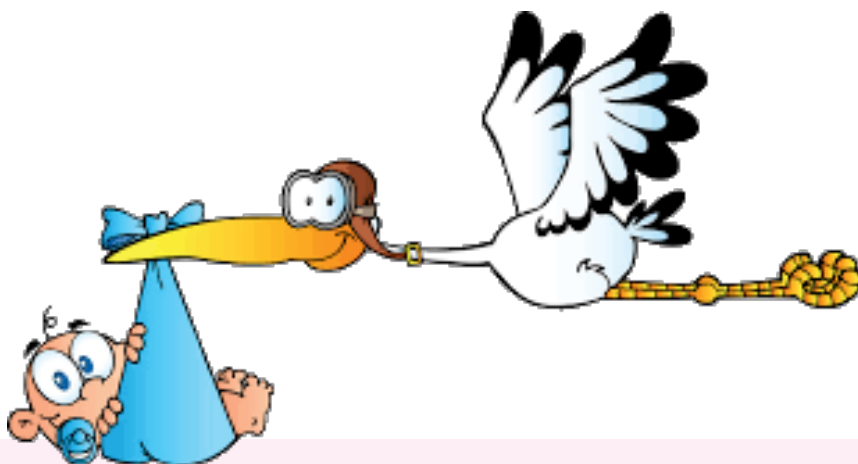
MARIAGES

Le 13 avril :
David CARPENTIER et Christiane BRENKEL



Le 7 septembre :
Stéphane BURCKHARDT et Madeline STROHL





NAISSANCES

Le 21 février : Ida GOURHANT, fille de Jean-Michel GOURHANT et de Miriam GLASER

Le 28 juin : Damien FOLZENLOGEL, fils de Lucas FOLZENLOGEL et de Claire ROHE

Le 20 septembre : Nathanael Julien THESEE, fils de Michel THESEE et de Vanessa CUNTZ

Le 13 novembre : Naïm STIRNER MOLLIER, fils de David MOLLIER et de Sarah STIRNER

Le 15 novembre : Théo Henri NOTTEZ, fils de Quentin NOTTEZ et de Justine BRIGALDINO

DECES

Madame Emma LOEBS née THALMANN

le 24 janvier à Wissembourg

Madame Marguerite Caroline BURG née BRUNCK I

Le 30 janvier à Wissembourg

Madame Lina LORENZ née BAUER

le 8 juillet à Wissembourg

Monsieur Georges Albert QUINZLER

le 22 juillet à Rott

Madame Alice TREGER née HEIL

le 4 décembre à Wissembourg



Nous partageons la peine de toutes les familles

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord



J'habite le Parc naturel régional des Vosges du Nord !

Votre commune fait partie des 111 communes classées « Parc naturel régional des Vosges du Nord ». Ce classement a été demandé par des habitants qui se sont mobilisés dans les années 70, pour donner des moyens au territoire de préserver son patrimoine naturel et culturel, faire face à la déprise rurale, valoriser les savoir-faire et les ressources locales, innover pour avancer. Ces communes ont élaboré avec d'autres partenaires (Etat, région, départements, communautés de communes...) une [charte](#) qui les engage sur des projets communs pour une durée renouvelée de quinze ans.

Aujourd'hui, [une équipe de 40 personnes](#) accompagne les communes du territoire classé dans la mise en œuvre de la charte. Ce sont des chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'hydrologie, l'architecture, le paysage, l'urbanisme, l'agriculture, la culture ou la conservation.

Les programmes menés sont décidés et validés par [les élus du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord](#) (SYCOPARC). Chaque commune nomme au sein de son conseil municipal [un délégué au Parc](#). N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour faire connaître vos idées, vos attentes pour la préservation et l'innovation sur votre territoire.

Le siège, la maison du Parc, est situé au château de La Petite-Pierre, mais le territoire d'action de l'équipe est bien plus vaste. Voir [la carte du Parc naturel régional des Vosges du Nord](#).

Parc naturel régional des Vosges du Nord ! C'est chez moi, j'en suis fier !

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Pour faire vivre ce territoire rural et fragile, la Région Grand Est, l'Etat, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, les communautés de communes du territoire et les communes rassemblent des moyens particuliers au sein du budget du SYCOPARC. Ces moyens spécifiques facilitent de nombreuses actions, certaines n'auraient pu voir le jour sans.

Quelques exemples pour les particuliers :

- **Bénéficier des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments anciens**

Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique est devenue un grand enjeu national. Le Parc [aide les habitants](#) à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

- **Participer à des ateliers, des stages, des chantiers participatifs sur des thèmes nature/culture/rénovation**

Ex : ateliers pour comprendre le fonctionnement des rivières et aider à leur restauration, stage pour éco-rénover sa maison, atelier de découverte du patrimoine pour les familles...

- **Profiter d'un programme annuel d'animations conviviales et instructives**

Plus d'une centaine d'animations sont programmées pour tous les âges regroupées dans le [Carnet du Parc](#) (des festivals jeunes public & famille : [Amuse-musées](#), [éveil des sens](#), mon mouton est

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

un lion, rêve de mômes, le festival des paysages, des festivals d'art de la rue, de musique ou de théâtres : [demandez-nous la lune](#), Il était une fois, le festival de théâtre à Phalsbourg, le programme du Jardin pour la Paix à Bitche, le festival [Au grès du jazz à La Petite Pierre](#)...).

Et aussi des offres culturelles de qualité dans un territoire rural : [Les étoiles terrestres](#) à travers [le site verrier de Meisenthal](#), [Lalique et Saint-Louis](#), [La Nef à Wissembourg](#), [le musée de Hanau](#), [le théâtre de Bouxwiller](#), [la médiathèque de Bitche](#), [le ciné de Wingen-sur-Moder](#), [le réseau des 10 musées du Parc](#) et bien [d'autres sites à explorer](#).

- Accéder au réseau des jardiniers amateurs « Jardiner pour la biodiversité »

Le concours « Jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs et propose tout au long de l'année des rendez-vous « jardins ». Vous ne voulez plus utiliser ni pesticides dans votre jardin et votre potager, ni introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure, un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement, venez participer aux nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année : sorties nature, cinés-débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours...

Tout le programme à découvrir sur la page Facebook, n'hésitez pas à vous y abonner !

<https://www.facebook.com/parcvosgesnord/>

A l'heure où le bien-être de l'espèce humaine est directement menacé par ses propres excès, le changement passera par l'engagement de chacun. Si vous avez un projet, le Parc et ses agents peuvent vous aider.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, une autre vie s'invente ici.

Le « Parc » c'est quoi ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) a été créé en 1975. En 1989, l'UNESCO a classé ce territoire comme Réserve de Biosphère, dans le cadre de son programme "Man and Biosphere" (MAB). Depuis 1998 avec son voisin du Pfälzerwald (Allemagne), les 2 territoires forment une des 20 Réserve de Biosphère Transfrontalière de la planète.

Le Parc en chiffres : 84 941 habitants* pour presque autant d'hectares de forêts : 83 525* hectares, 111 communes dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 Communautés de Communes,

127 666 hectares dans un triangle entre Wissembourg, Sarreguemines et Saverne,

3 grands secteurs paysagers : le piémont alsacien au sud, le massif forestier au centre et le plateau lorrain à l'est.

*chiffres INSEE 2018

La France compte 54 parcs naturels régionaux, chacun est chargé de mettre en œuvre des actions selon cinq missions : développer leur territoire en le protégeant, protéger leur territoire en le mettant en valeur, participer à un aménagement fin des territoires, accueillir, informer et sensibiliser les publics aux enjeux qu'ils portent, expérimenter de nouvelles formes d'action publique et d'action collective. Chaque commune désigne un.e délégué.e au Parc qui s'engage à être l'interlocuteur privilégié entre le Parc, le conseil municipal et les habitants. Il connaît les objectifs du projet de territoire et fait remonter les idées, projets vers le Parc et diffuse les informations du Parc vers sa commune.



RAPPEL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG

Aide pour les personnes souffrant d'incontinence :
Suite à l'entrée en vigueur de la redevance incitative, la Communauté de Communes a mis en place une aide financière pour **les personnes retraitées, invalides ou handicapées souffrant d'incontinence.**

Pour en bénéficier il faut remplir les conditions suivantes :

- Etre retraité, invalide ou porteur d'un handicap
- Habiter sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
- Etre à jour du paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les formulaires de demande pour cette aide financière sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes cc-pays-wissembourg.fr

Aide du portage de repas :

Depuis le 1er janvier 2016 la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg apporte, sous condition de ressources, une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant notre territoire et faisant appel pour le portage de repas à un traiteur, un restaurateur ou une association.

Les formulaires de demande d'aide sont disponibles en mairie et peuvent être téléchargés sur le site internet de la communauté de communes.

Ces deux aides ont été revalorisées lors du dernier conseil communautaire du 16/12/2019

Espace Public Numérique :

Pour les personnes qui n'ont pas d'ordinateur, d'internet ou qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, un espace public numérique est en place dans les locaux de la Communauté de Communes au 4, quai du 24 Novembre. Vous avez la possibilité de vous faire aider pour toutes les démarches administratives en ligne (titres d'identité, immatriculations, permis de conduire) en **prenant un rendez-vous auprès de Fanny BUCHERT au 03.88.05.35.78**

Pour les Cartes d'identité et Passeports

La Mairie de Rott n'est plus équipée pour les demandes de Carte d'identité. Pour ce faire, les communes les plus proches habilitées à établir ce document sont : la Mairie de Wissembourg, joignable au 03 88 54 87 87 et la Mairie de Lauterbourg, joignable au 03 88 94 80 18. Au préalable, il est nécessaire de **prendre rendez-vous** auprès de la commune de votre choix.



Détails et formulaires sur le site Internet de la commune www.rott.fr rubrique Vie pratique / Formulaires administratifs ou directement en mairie.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie

Dans le cadre d'un programme d'intérêt général « Adapt'logis 67 » un soutien aux travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie est destiné

- Aux propriétaires
- Aux locataires

Pour vous accompagner dans vos démarches :

- une permanence d'information et de conseil sur l'adaptation du domicile est tenue par le

CEP-CICAT les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h00 à 11h00 à l'UTAMS DE HAGUENAU, 11 boulevard de l'Europe

Pour tout autre renseignement pour un dossier d'aide :

- votre centre médico-social de proximité de Wissembourg, Cour de la Commanderie – 2a, rue de l'Ordre Teutonique (03.69.06.73.50)



ELECTIONS

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

A ROTT le conseil municipal se compose de **11 conseillers**.

Mode de scrutin : les conseillers municipaux sont élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours et sont renouvelés intégralement.

Vous pouvez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages sont dans tous les cas décomptés individuellement. S'il y a plus de onze noms sur le bulletin de vote, les onze premiers seront pris en compte.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans le bureau de vote.

Si vous votez pour une personne non candidate, votre choix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Depuis 2014 une déclaration de candidature est obligatoire, il est donc impossible de voter pour une personne non candidate.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site du Ministère de l'Intérieur.

ATTENTION : Lâcher de lanternes volantes et de ballons

Depuis le 1er septembre 2019 le Préfet de la Région Grand Est, Préfet de la zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin a interdit dans l'ensemble du département du Bas-Rhin :

« Tout lâcher de lanternes volantes (dites également lanternes célestes ou lanternes thaïlandaises), constituant un dispositif de type ballon à air chaud fonctionnant sur le principe de l'aérostat, non dirigé et comprenant une source de chaleur active (bougie), est interdit. Cette interdiction s'applique également à tout lâcher de ballons à usage récréatif ou de loisir. »

TROTTOIRS ET CANIVEAUX A ENTREtenir OBLIGATOIREMENT

Les propriétaires ou les locataires sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs et les caniveaux.

Nous rappelons les règles suivantes :

- Les balayures doivent être ramassées et pas jetées sur la chaussée ni dans les avaloirs d'eau pluviale
- Il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage des caniveaux

PETIT RAPPEL

ARRIVEES ET DEPARTS

En vertu du droit local Alsace-Moselle, toute personne qui change de domicile, est tenue de faire une déclaration de départ et d'arrivée dans les deux mairies respectives.

Les conseillers départementaux



Canton de
WISSEMBOURG

**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX
à votre écoute!**



Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants être mis à l'honneur. 2019 restera pour nous toutes et tous comme le commencement d'une nouvelle ère, celle de la Collectivité Européenne d'Alsace actée dans la loi promulguée le 3 août dernier par le Président de la République.

D'ici 2021, cette future collectivité regroupera les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens.

Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront très bientôt pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan.

Mais elles ne pourront se construire seules et sans votre aide, aussi vous serez prochainement amenés à prendre part à leur co-construction et à leur déploiement dans le cadre d'une vision et d'un projet global pour l'Alsace.

Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant(e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé.

67 et 68 continueront d'exister en tant que territoires et les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2020 sera ainsi la dernière année au cours de laquelle nous viendrons à votre rencontre comme Conseillers Départementaux avant de devenir nous l'espérons vos Conseillers d'Alsace.

Elle sera l'occasion de faire le bilan du mandat au service de notre territoire et de l'accompagnement que nous vous apportons à l'amélioration de la vie quotidienne dans ce lien de confiance renouvelé pour lequel nous tenions à vous remercier en vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

E glickliches Nejes Johr in Ejch àlli.

Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg

Contact:
03 88 76 65 03 – laetitia.kirch@bas-rhin.fr

La conseillers regionale



Mesdames et Messieurs,

La période des vœux est naturellement propice pour une petite rétrospective et pour se projeter dans l'avenir. C'est vrai au plan personnel, mais c'est également vrai au plan politique où les élus profitent de ce moment pour dresser un bilan de leurs actions au service de l'intérêt général et donner des perspectives à leurs concitoyens.

Depuis la création de la Région Grand Est, la collectivité accompagne au quotidien ses territoires et ses habitants, avec des orientations politiques fortes pour positionner notre région en territoires d'excellence.

Que ce soit dans nos lycées, entrés dans l'ère numérique par la mise à disposition gratuite à chaque lycéen d'un ordinateur et des ressources pédagogiques pour une meilleure synergie avec le monde professionnel, que ce soit dans chaque foyer ou chaque entreprise par l'accès à la fibre Très Haut Débit initiée et portée par la région, que ce soit dans nos communes pour favoriser la transition énergétique vers une énergie renouvelable ou offrir de nouveaux services aux habitants... les exemples ne manquent pas.

Avec un peu plus de 25 millions d'euros de subventions accordées pour le développement économique, la formation, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, le développement local, la culture ou jeunesse... nos territoires bénéficient largement de la force d'investissement de la région. Mais nous souhaitons aller encore plus loin. Ainsi, la région veut renforcer la mobilité durable dans nos territoires et développer l'ensemble de nos lignes ferroviaires en correspondance avec les territoires allemands. Ce projet sans précédent a franchi une nouvelle étape cet automne avec la commande pour 376 millions d'euros auprès d'Alstom à Reichshoffen, de trains en capacité de circuler tant sur le réseau français, que sur le réseau allemand. La plus grosse commande jamais passée en Europe et qui va pérenniser notre industrie et nos emplois en Alsace du Nord !

Par ailleurs, le « Pacte Offensive Croissance Emploi » proposé par la Région à l'ensemble des communautés de communes, a comme ambition de dépasser les périmètres respectifs de ces collectivités locales, pour favoriser et partager une vision globale de développement du territoire au travers de projets structurants identifiés par les élus locaux et s'inscrivant dans les orientations politiques régionales. La signature le 22 octobre, de deux pactes qui couvrent l'ensemble de l'Alsace du Nord avec sa bande rhénane, est un marqueur supplémentaire de cette volonté de la Région d'accompagner les porteurs de projets au plus près des besoins de rayonnement des territoires.

Sur le terrain au quotidien, disponible et à votre écoute, j'ai la volonté, avec mes collègues élus et avec vous chers concitoyens, de faire de notre territoire un modèle de développement économique durable et une référence de coopération transfrontalière équilibrée et innovante. Je peux vous assurer qu'en 2020, la Région sera toujours à vos côtés pour vous faciliter la vie et développer nos villes et nos villages !

Belle année 2020. Elle sera telle que nous la construirons.

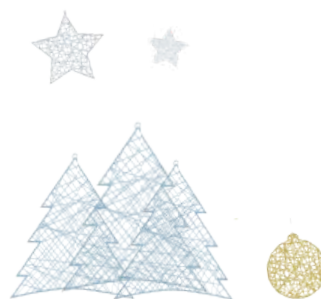
Bâtissons-là ensemble pour une société plus durable, plus juste, plus proche et plus entrepreneuriale !

« e glückliches neues Jahr »

Evelyne Isinger

Conseillère régionale, déléguée au transport transfrontalier

evelyne.isinger@grandest.fr



Infos Pratiques :

Communauté
de Communes 03 88 05 35 50
www.cc-pays-wissembourg.fr

Ordures ménagères
Accueil du public au siège de la Comcom :
les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Permanences téléphoniques au 03 88 05 35 70
mardi de 9h à 12h30 et jeudi de 14h à 17h30

**Sous-Préfecture de
Haguenau** 2, rue des Sœurs 03 88 63 87 00
sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr

**Gendarmerie
de Wissembourg** 03 88 94 01 02

**Centre Hospitalier
de Wissembourg** 03 88 54 11 11

Smictom 03 88 54 84 00
www.smictom-nord67.com

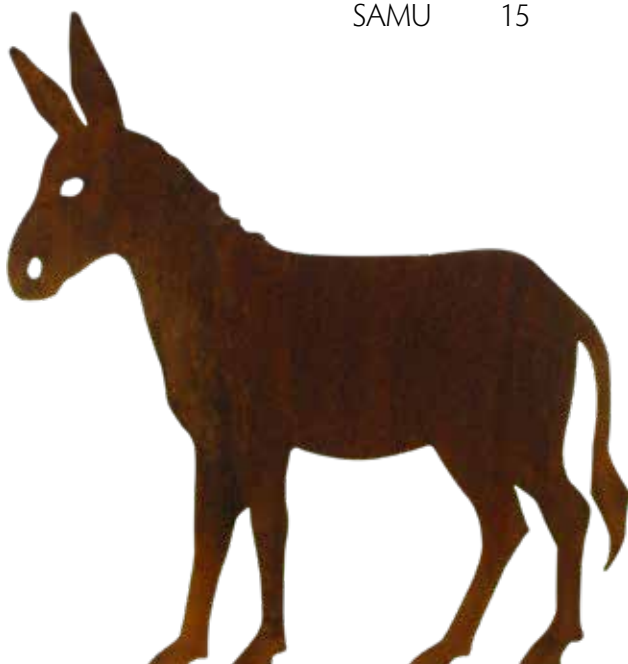
Heures d'ouverture déchèterie de Wissembourg :

Ouverte du mardi au samedi

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h / 14h à 17h30

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h à 12h / 13h30 à 17h

URGENCES :	POMPIERS	18
	POLICE	17
	SAMU	15



Heures d'ouverture de la mairie de Rott

Mardi de 17h à 19h
Jeudi de 14h à 16h
Vendredi de 10h à 12h

Permanence Maire-Adjoint

Le mardi de 18h à 20h
ou sur rendez-vous

N° tél. Mairie : 03 88 94 01 86

Adresse courriel : mairie.rott@gmail.com
Site internet : www.rott.fr

